

Pour une stratégie territoriale de l'emploi et de l'insertion

Conférence de presse du 27 avril 2017 au CESE, 9 Place d'Iéna 75016, de 9h à 11h - Salle 225



DOSSIER DE PRESSE 26/04/2017

Alliance Villes Emploi

Marie-Pierre Establie d'Argencé

01 43 12 30 40

ave@ville-emploi.asso.fr

Relations Médias

Marie-Pierre Medouga

06 22 78 71 38

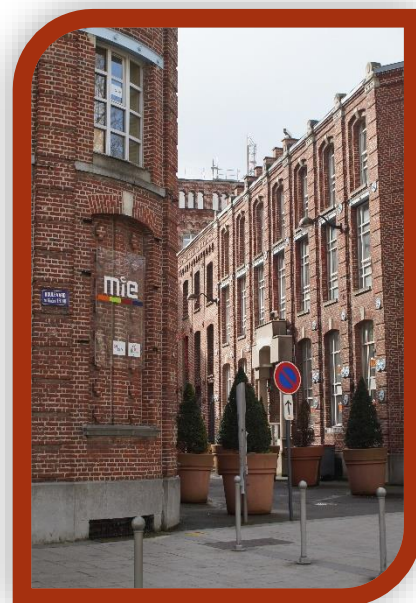
agencerp@orange.fr

L'Alliance Villes Emploi, association créée en octobre 1993 par Jacques Baumel et présidée depuis 2006 par Jean Le Garrec, regroupe les collectivités territoriales, communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ainsi que leurs outils territoriaux de développement de l'insertion et de l'emploi : les Maisons de l'Emploi et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

L'Alliance Villes Emploi, réseau des élus territoriaux en charge des politiques territoriales de l'insertion et de l'emploi, des Maisons de l'Emploi et des PLIE, réunit les Maires, Maires Adjointes, Présidents et Vice-présidents des EPCI, de toute obédience politique, sur le thème de l'accueil, l'information, la formation, l'insertion et l'emploi, ainsi que les directeurs des Maisons de l'Emploi et des PLIE, outils de l'expression de ces politiques.

Depuis 2005, l'Alliance Villes Emploi intervient sur la promotion et le développement des clauses sociales dans les marchés publics et la professionnalisation des acteurs territoriaux.

Depuis septembre 2009, l'Alliance Villes Emploi met en œuvre une animation nationale et territoriale des facilitateurs des clauses sociales.



Sommaire



A propos de l'Alliance Villes Emploi	Page 2
Communiqué	Page 4
Le Manifeste de l'Alliance Villes Emploi	Page 5
Le déroulé de la conférence de presse	Page 8
Jean-Jacques Bridey, Député-Maire de Fresnes,	Page 9
Les politiques territoriales, un atout majeur	
Intervention de Michel Bernard, Président Délégué	Page 10
Infographie : l'évolution des métiers sur 30 ans	Page 11
Chiffres de la population des jeunes de moins de 25 ans	Page 12
Les chiffres du chômage et ceux de la formation et de l'insertion	Page 13
<i>Des outils territoriaux à forte valeur ajoutée</i>	
Interventions de Danièle Cornet et Marc Detournay	Page 14
<i>L'impact des outils sur la ruralité</i>	
Interventions de Geneviève Castellan et Claude Seibel	Page 15
<i>Eclairages de Marie-Pierre Establie d'Argencé</i>	
Infographie : chiffres clés de la MDE	Page 16
La Maison de l'Emploi	Page 17
Infographie : chiffres clés du PLIE	Page 18
Le plan pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE)	Page 19
Infographie : chiffres clés de la Clause	Page 22
La clause sociale pour l'insertion et l'emploi	Page 23
Témoignages (Mérignac, Bordeaux, Strasbourg, Roubaix)	Page 25
Contacts	Page 33

Pour une stratégie territoriale de l'insertion et de l'emploi, L'Alliance Villes Emploi convie les candidats

Le 27 avril à 9h30 au Conseil économique, social et environnemental

L'Alliance Villes Emploi, réseau d'élus territoriaux délégués aux politiques d'insertion et de l'emploi, lance un appel aux candidats à l'élection présidentielle. Dans un manifeste, l'association formule trois propositions pour optimiser les politiques territoriales de l'emploi.

Un moment de dialogue est organisé avec les candidats face à la presse

Alors que l'emploi et l'insertion, pourtant priorités nationales, sont abordés d'un point de vue quasi exclusivement macroéconomique, l'Alliance Villes Emploi souhaite que les candidats examinent la pleine intégration territoriale des politiques.

Des politiques territoriales performantes

Depuis plus de 30 ans, les élus territoriaux concourent sans relâche à la cohésion sociale nationale. Ils développent, soutiennent, politiquement et financièrement, des politiques territoriales de la formation, de l'insertion et de l'emploi. Ils soutiennent des politiques innovantes, ancrées dans les territoires, des expérimentations de proximité opérantes.

Elles sont réalisées de façon pragmatique : en construisant des projets partenariaux, créateurs d'emplois avec des outils innovants. Il s'agit notamment de la Gestion Prévisionnelle Territoriale de l'Emploi et des Compétences (GPTEC) et de la clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi¹.

« En un mot, ces politiques territoriales sont un appel permanent à l'action. Les acteurs locaux créent de la dynamique pour mettre le territoire en mouvement ! », résume Marie-Pierre Establie d'Argencé, Déléguée générale de l'Alliance Villes Emploi.

Un manifeste pour une véritable stratégie territoriale de l'insertion et de l'emploi

Avec son manifeste, l'Alliance Villes Emploi affirme cette compétence et demande que soit adoptée **une véritable stratégie territoriale de l'insertion et de l'emploi**. Car, si les outils territoriaux que sont les Maisons de l'Emploi et les Plans Locaux d'Insertion et d'Emploi (PLIE), sont d'une grande efficacité, encore faut-il que la juste articulation soit prévue dans les politiques et les dispositifs de l'Etat et des Régions.

Le Grenelle de l'insertion et de l'emploi, une demande récurrente

Aujourd'hui, l'Alliance Villes Emploi réaffirme la nécessité de tenir un Grenelle de l'Insertion et de l'Emploi et que soient examinées et débattues les trois propositions suivantes :

- Reconnaître les niveaux infra régionaux comme pertinents pour le développement et la mise en œuvre d'une politique partenariale efficace de l'emploi.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030985460&categorieLien=id>

- Reconnaître le droit à l'expérimentation et à l'innovation des collectivités territoriales et des intercommunalités en matière d'insertion et d'emploi.
- Reconnaître les outils PLIE et MDE comme faisant partie du Service Public de l'Emploi ; engager leur développement sur l'ensemble du territoire français pour l'équité de l'accès de tous les citoyens.

Dès 2010 déjà, l'Alliance Villes Emploi notait qu'il fallait prendre en compte les territoires. Elle souhaitait en 2015, au cours du débat parlementaire de la Loi NOTRe, que les collectivités territoriales soient entendues afin que de la concertation naisse un Service Public National et Territorial de l'Emploi.



Pour une véritable stratégie territoriale de l'emploi et de l'insertion

L'ALLIANCE VILLES EMPLOI, association nationale d'élus locaux, délégués aux politiques d'EMPLOI et d'INSERTION, créateurs des PLANS LOCAUX POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI, des MAISONS DE L'EMPLOI et de la CLAUSE SOCIALE D'INSERTION, lance un appel.

« Le combat pour l'emploi se gagnera en associant toutes les parties prenantes au plus près des territoires et des compétences »²

Nous, maires et maires adjoints, présidents et vice-présidents d'intercommunalités, présidents de MDE et de PLIE, appelons de nos vœux un « Grenelle de l'Emploi » pour réorganiser les politiques de l'emploi en France.

Engagés depuis plus de 30 ans dans les politiques territoriales de l'emploi et de l'insertion, nous voyons bien que c'est au plus près des territoires, de leurs habitants et de leurs entreprises, que se joue la bataille pour l'emploi. Nous menons depuis des années des politiques innovantes, parmi bien d'autres, telles que la Gestion Prévisionnelle Territorialisée de l'Emploi et des Compétences, la mise en œuvre de la Clause Sociale d'Insertion et d'Emploi ou l'accompagnement à l'emploi et dans l'emploi, personnalisé, des personnes les plus éloignées de l'emploi, dans un univers partenarial et institutionnel toujours plus complexe pour elles. Ce sont des politiques ancrées dans les territoires, des politiques de proximité, pragmatiques, construites à partir des faiblesses et des forces des territoires, qui concourent à la cohésion sociale.

Ce faisant, **nous démontrons clairement que les stratégies territoriales de l'emploi et de l'insertion conduites par nos équipes permettent, aussi, l'ancrage territorial des politiques nationales de l'emploi et les optimisent.**

Nous constatons ainsi chaque jour l'efficacité de nos outils territoriaux que sont les Maisons de l'Emploi et les Plans Locaux d'Insertion et d'Emploi (PLIE) qui donnent leur pleine mesure lorsqu'ils sont bien articulés avec les politiques et les dispositifs de l'Etat et des Régions. Trop souvent hélas cette articulation se fait mal. Pire encore, nos outils territoriaux sont régulièrement menacés par les tenants d'un « jacobinisme » national et régional intransigeant.

C'est pourquoi nous demandons instamment que soient réunies toutes les parties prenantes du combat pour l'emploi : l'Etat, les Régions, Pôle emploi, les Missions Locales, les Partenaires

² Extrait de l'appel « Pour un Grenelle de l'emploi et du travail » du 3 mars 2017, publié par SNC, signé par des administrateurs de l'Alliance Villes Emploi

Sociaux, les Têtes de Réseau de l'IAE et les acteurs locaux que nous sommes, collectivités locales rassemblées au sein du réseau Alliance Villes Emploi, pour construire, ensemble, une politique ancrée dans les territoires, qui prenne en compte toutes les dynamiques d'actions et d'initiatives que nous mettons en œuvre et une politique qui soit créatrice de synergies afin de refonder le Service Public de l'Emploi.

L'APPEL

Nous demandons la tenue d'un Grenelle de l'Emploi et de l'Insertion
afin que le Service Public de l'Emploi soit refondé en profondeur

et que soient examinées et débattues les propositions suivantes :

- Reconnaître les niveaux infra régionaux comme étant pertinents pour le développement et la mise en œuvre d'une politique partenariale de l'emploi efficace.
- Reconnaître le droit à l'expérimentation et à l'innovation des collectivités territoriales et des intercommunalités en matière d'emploi et d'insertion.
- Reconnaître les MDE et les PLIE comme faisant partie du Service Public de l'Emploi et engager leur développement sur l'ensemble du territoire français afin de permettre l'équité de l'accès des citoyens à ces services publics.

La conférence de presse se déroule de 9h à 11h.

9h - Accueil café - à l'étage – Hall – Salle 225

Objectif : Les élus territoriaux présentent à Jean-Jacques Bridey, Député-maire de Fresnes, représentant du candidat à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron, les politiques territoriales qu'ils ont développées pour gagner la bataille pour l'emploi et l'insertion des personnes. Ils souhaitent connaître les orientations du candidat sur les thèmes qui seront débattus.

9h30 – Les politiques territoriales, un enjeu majeur : présentation du Manifeste de l'Alliance Villes Emploi.

Mot de bienvenue de Michel Bernard, Président Délégué

Accueil de Jean-Jacques Bridey, Député-Maire de Fresnes

10h 00 – Des outils innovants qui ont obtenu des résultats probants

Michel Bernard Président Délégué, Danièle Cornet Présidente de l'Union régionale des PLIE d'Ile de France et du PLIE Plaine Centrale du Val de Marne, et de Marc Detournay, Président de la MIE du Roubaisis.

10h30 – L'impact des outils sur la ruralité

Claude Seibel élu délégué du Plan local pour l'insertion et l'Emploi Midi Quercy, Geneviève Castellane, Présidente de la Maison de l'Emploi du Gard Rhonanien.

11h - Fin de la conférence de presse

11h/11h40 - Interviews possibles/prises d'images



Les politiques territoriales, un atout majeur !

Maire Adjoint de la Mairie du Coudray Montceaux, délégué aux Finances et au Développement Economique, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne, délégué au développement économique et à l'emploi, Président délégué d'Alliance Villes Emploi depuis 2014.

« La campagne électorale 2017 vient de voir son premier tour s'achever. L'emploi, pourtant la première préoccupation des Français, a à peine été abordé et le plus souvent sous un angle macroéconomique. Pourtant une dynamique territoriale est possible et c'est l'une des missions de nos adhérents. C'est la raison de votre présence ici.

Quelques mots pour vous présenter notre association :

L'Alliance Villes Emploi, association créée en octobre 1993 par Jacques Baumel, et présidée depuis 2006 par Jean Le Garrec. Elle regroupe les collectivités territoriales, communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ainsi que leurs outils territoriaux de développement de l'insertion et de l'emploi, les Maisons de l'Emploi et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Avec ce manifeste, qui est le fondement de notre action aujourd'hui, l'Alliance Villes Emploi demande que soit adoptée une véritable stratégie territoriale de l'insertion et de l'emploi.

Car, si les outils territoriaux que sont les Maisons de l'Emploi et les Plans Locaux d'Insertion et d'Emploi (PLIE), sont d'une grande efficacité, encore faut-il que la juste articulation soit prévue dans les politiques et les dispositifs de l'Etat et des Régions.

Tout le long des interventions de nos élus, vous réaliserez à quel point, cette action des territoires est primordiale. »



Emmanuel Macron, candidat à l'élection présidentielle



Jean-Jacques Bridey, Député-maire de Fresnes représente le candidat à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron

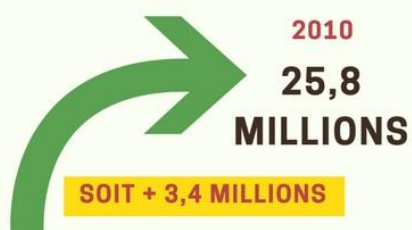
Jean-Jacques Bridey est Maire de Fresnes depuis 2001, conseiller général du Val-de-Marne de 2008 à 2012 et député de la septième circonscription du Val-de-Marne depuis juin 2012. A l'assemblée nationale, il est membre de la commission de la Défense Nationale et rapporteur sur le budget de la dissuasion.

Il a été membre de la commission spéciale relative à la Loi dite Macron et participe activement à la campagne d'Emmanuel Macron depuis son lancement, contribuant notamment au programme de défense nationale et à de multiples rassemblements publics.

ÉVOLUTION DES MÉTIERS SUR 30 ANS

ANNÉES 80 > DÉBUT DES ANNÉES 2010

NOMBRE DE PERSONNES
EN EMPLOI



1980 22,4 MILLIONS

ÉVOLUTION DU SECTEUR
TERTIAIRE / EMPLOI TOTAL



CRÉATION D'EMPLOI
DANS LES DOMAINES DE :

- LA SANTÉ
- L'ACTION SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE
- LES SERVICES AUX PARTICULIERS



DES PERSONNES EN
EMPLOI DE + EN +
DIPLOMÉES



UNE FÉMINISATION DE
L'EMPLOI



VIEILLISSEMENT DES ACTIFS

**EXPLOSION DU
TEMPS PARTIEL**

4,8 MILLIONS

CONTRE

2,2 MILLIONS

DONT 79% DE FEMMES

EMPLOI DES JEUNES

27%

DES JEUNES DE MOINS DE 30
ANS ONT UN CONTRAT COURT
(CDD, INTERIM)

CONTRE
AURAVANT

16%

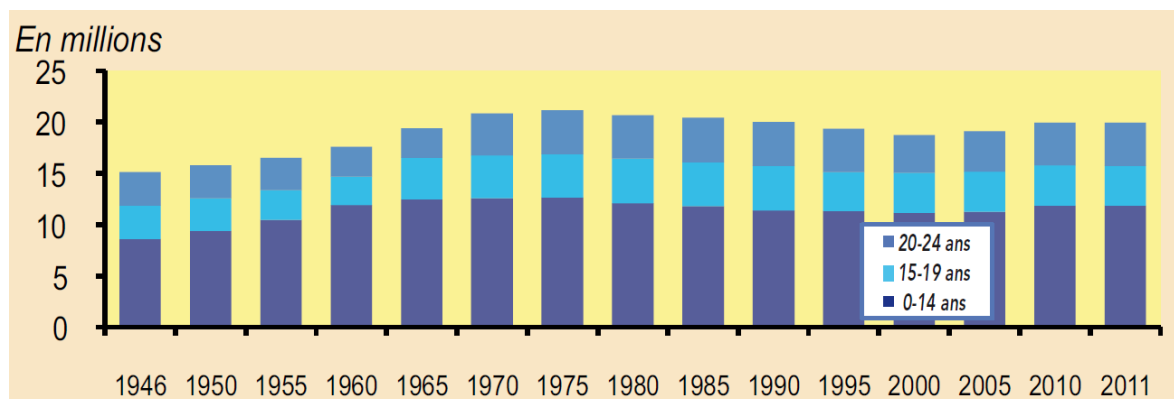


**MOINS
DE 30 ANS**

• DONNÉES ISSUES DU SITE WWW.CLESDESOCIAL.COM D'APRÈS LES ÉTUDES STATISTIQUES DE LA DARES - MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI



On constate, à la lueur des chiffres précédents, et alors que l'évolution de la population n'a pas profondément été modifiée (- 3 % en moyenne), que les jeunes se voient plus souvent proposer des contrats à durée limitée.³



Nombre de jeunes de moins de 25 ans	Hommes	Femmes	ensemble
Ensemble des jeunes de moins de 25 ans	10 258 672	9 849 002	20 107 674
Part de ces jeunes dans la population totale	15,8 %	15,1 %	30,9 %
Part au 1 ^{er} janvier 2001	16,3 %	15,7 %	32,0 %
Part au 1 ^{er} janvier 1991	18,0 %	17,3 %	35,3 %

Evolution de la courbe démographique de 1985 à 2016

1985	56 444 millions
2016	66 627 millions
Dont en 2016 :	
51 % de femmes et 49 % d'hommes	
Les 15-64 ans représentent 62 % et les + de 65 ans 18 %	

³ http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/UserFiles/Files/JEUNESSE%202011_1okweb.pdf

Les faits sont têtus ! Fin décembre 2016, l'Insee donnait les chiffres du chômage. Même si on assiste réellement à une baisse du chômage, la France connaît un taux de chômage élevé qui avoisine 10 % de la population.

Un chômage qui reste élevé

Voilà ce que disait le dernier rapport de l'Insee ⁴⁵:

« En moyenne sur le quatrième trimestre 2016, le **taux de chômage au sens du BIT** est de 10,0 % de la population active en France, après 10,1 % au troisième trimestre.

En France métropolitaine, le nombre de chômeurs diminue de 31 000, à 2,8 millions de personnes ; le taux de chômage baisse ainsi de 0,1 point par rapport au troisième trimestre 2016, à 9,7 % de la population active. Il se réduit pour les jeunes et les personnes âgées de 50 ans ou plus, alors qu'il augmente pour celles de 25 à 49 ans. Sur un an, le taux de chômage baisse de 0,2 point.

Parmi les chômeurs, 1,2 million déclarent rechercher un emploi depuis au moins un an. Au quatrième trimestre 2016, le **taux de chômage de longue durée** s'établit à 4,2 % de la population active. Il diminue de 0,1 point par rapport au troisième trimestre 2016 et au quatrième trimestre 2015. »



Des mutations économiques dont les effets touchent quasiment tous les territoires

La désindustrialisation, la mondialisation avec son corollaire la délocalisation des centres de productions ont, en plus de 30 ans, transformé durablement nos territoires.

De plus, les zones rurales sont durement frappées. Les petites exploitations agricoles disparaissent tandis que l'agriculture opère des mutations importantes : industrialisation des processus de production et survenue des produits biologiques.

Par ailleurs, il y a plus de personnes qui travaillent (+ 3,4 millions) mais on assiste à une véritable explosion du travail à temps partiel qui double en 30 ans et qui devient la norme pour les femmes.

⁴ <http://www.slate.fr/story/82825/chiffres-france-trente-ans-insee>

⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2586687>

A l'actif, de nombreuses créations d'emplois dans le secteur du tertiaire, de la santé, des loisirs, du service à la personne et du tourisme.

Au passif, des pertes d'emplois durables et des personnes manquant de qualifications dans des zones où les niveaux de qualification sont élevés.

Des formations pour hausser le niveau de qualification

Les chiffres de la formation sont eux tout à fait révélateurs⁶ : on se forme beaucoup et de plus en plus en France, y compris depuis la mise en place de la nouvelle loi.

- Nombre de formations pour les personnes en recherche d'emploi en 2016 : **1,1 million** de formations.
- Nombre d'accords de branches suite à la loi sur la formation professionnelle du 5 mars 2014 : **256** accords.
- Nombre de formations CPF (compte personnel de formation) accordées en 2015-2016 : **720 000 dossiers validés**.

Dans ce contexte, les territoires ont déployé des outils pour développer les réseaux, apporter de la valeur ajoutée ; ils ont conçu des dispositifs pour permettre aux populations de se former et de retrouver un emploi, et aux partenaires locaux de jouer leur rôle.



⁶ <http://www.clesdusocial.com/les-chiffres-de-la-formation-professionnelle>

Interventions de Danièle Cornet, Présidente de l'Union régionale des PLIE d'Ile-de-France (URTIE),

et de Marc Detournay, Président de la MIE du Roubaisis,



Des outils territoriaux à forte valeur ajoutée

Les Maisons de l'Emploi (MDE), les Plans pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE) sont des outils d'ancrage territorial. Ils permettent aux élus d'avoir une vision d'ensemble de leur territoire, d'anticiper, de fédérer et d'animer tous les acteurs afin de proposer des solutions innovantes pour l'emploi.

Que ce soit en grande agglomération, comme celle de Lille ou du Grand Paris, ou dans les zones plus rurales, ces outils génèrent une dynamique territoriale indispensable pour faire face aux grands défis à venir.

Encore faut-il que les budgets de l'Etat soient maintenus à la même hauteur que ceux des collectivités territoriales et locales. Des actions d'excellence telles que la GPTEC (gestion prévisionnelle territorialisée des emplois et des compétences) et la cause sociale sont autant de pratiques efficaces concourant au retour à l'emploi.

Ainsi, la création de la fonction de facilitateur⁷ de la clause sociale (plus de 438 facilitateurs) dans les MDE, les PLIE et parfois les collectivités territoriales est emblématique.

Coordinateur, référent, animateur, le facilitateur joue un rôle moteur et central pour développer l'emploi par le biais des marchés publics et privés. Les MDE et les PLIE articulent les politiques territoriales. C'est ce qui permet à ces outils d'être particulièrement performants.

⁷ <http://www.territoireetemplois.fr/gtec/wp-content/uploads/2014/05/Journee-th%C3%A9matique-GPTEC-programme-14052014.pdf>

Interventions de Geneviève Castellan, Présidente de la Maison de l'Emploi du Gard Rhodanien,

Claude Seibel, élu délégué du Plan local pour l'Insertion et l'Emploi Midi Quercy



L'impact des outils sur la ruralité

Les territoires ruraux souffrent de nombreuses difficultés dues aux problèmes de distance et d'éloignement de tout ce potentiel centralisé dans les grandes villes.

Ils sont de plus impactés par la destruction des emplois agricoles et industriels. Cependant, ils peuvent être sources d'innovation et de retour à l'emploi. En effet, grâce aux outils déployés et notamment la GPTEC, le travail de détection et de création des services sur-mesure permet de répondre aux besoins des entreprises et des populations en recherche d'emploi.

Il peut s'agir notamment de nouer de partenariats avec d'autres régions afin de pourvoir les emplois saisonniers (l'exemple de Transvaloire en est particulièrement emblématique). Le PLIE permet également de favoriser la mobilité sur le territoire (covoiturage, mise à disposition de voiture, location journalière à taux réduits, etc.).

L'impact de ces outils sur la ruralité est prépondérant : en rapprochant les populations les plus éloignées de l'emploi, en permettant la réinsertion via les clauses sociales, par la découverte de nouvelles formations (fort utile pour les agriculteurs en réorientation professionnelle), il y a une revitalisation des territoires.

Ce sont des actions très qualitatives et sur-mesure et qui permettent un retour à l'emploi pérenne.



MAISONS DE L'EMPLOI



RÉSULTATS 2014



185 Maisons de l'Emploi



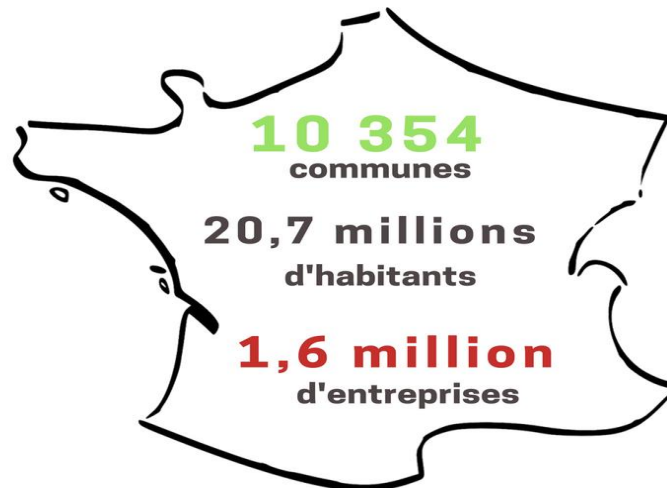
1 700
SALARIÉS



98 036 entreprises ont
bénéficié des actions

56 384

partenaires impliqués dans l'activité
des Maisons de l'Emploi



Données issues du rapport de consolidation PLIE 2014 - publié en 2016
par ALLIANCE VILLES EMPLOI - ville-emploi.asso.fr

Agir pour l'emploi dans les territoires

Créées par la Loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, les Maisons de l'Emploi sont des acteurs fondamentaux du développement local de l'emploi.

Repères

En 2014, 185 Maisons de l'Emploi conventionnées pour 1 700 salariés.

Fonctionnement

Ce sont des plateformes de mise en cohérence des politiques publiques de l'emploi, de la formation, de l'insertion professionnelle, de la création d'entreprises pilotées par les collectivités territoriales, l'Etat et Pôle emploi (gouvernance unique en France).

Grâce à la mobilisation et la fédération d'un large réseau, les Maisons de l'emploi répondent aux besoins locaux en développant des initiatives innovantes et réactives pour :

- Participer au développement de l'anticipation des mutations économiques
- Contribuer au développement de l'emploi local

Les actions des Maisons de l'Emploi sont financées par l'Etat, les collectivités territoriales, et pour certaines par des financements européens (FSE, FEDER, INTERREG) ou encore des financements privés dans le cadre d'actions partenariales spécifiques.

Trois axes phares d'intervention

Gestion prévisionnelle territorialisée des emplois et des compétences (GPTEC)

C'est un des piliers de l'action des Maisons de l'emploi, qui en fait toute la légitimité.

A travers des diagnostics, des plans d'action et des outils pour accompagner les entreprises, elles anticipent l'impact des mutations économiques (formation) et la gestion des ressources humaines.

En adéquation avec l'évolution des besoins des entreprises locales, les Maisons de l'Emploi adaptent la montée en compétences de la main d'œuvre et facilitent ainsi le maintien ou le retour à l'emploi des salariés en reconversion.

Développement durable : accompagner l'évolution du secteur bâtiment avec l'ADEME

Dans le cadre d'un partenariat développé depuis 2008 avec l'ADEME pour anticiper les besoins en emploi et en compétences des entreprises du bâtiment pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, 500 actions ont été déployées par 43 Maisons de l'emploi en 2014 (accompagnement de l'emploi, diagnostic territorial pour construire des plans d'actions partagés...).

Promotion et développement des clauses sociales

320 facilitateurs mettent en place les clauses sociales permettant le retour à l'emploi des publics en difficulté.

Pour en savoir plus :

Rapport de consolidation des Maisons de l'Emploi – 2015 : <https://www.ville-emploi.asso.fr/wp-content/uploads/docs/Consolidation-des-MDE-2014-1.pdf>



Sur **102 755** personnes accompagnées,

45%

**ont retrouvé
un emploi durable**

+ 14% par rapport à 2014

(CDI ou CDD 6 mois)

12 394

SORTIES POSITIVES

DONT

- 9 505 sur un emploi durable
- 2 472 sur une sortie qualifiante
- 417 autres sorties positives



17 661 sorties "sans suite"

- Abandons, déménagement, décès, retraite ou évolution vers un autre dispositif

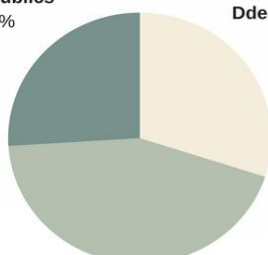
TYPE DE PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Autres publics**

26%

Ddeurs emploi*

30%



au RSA
44%

* de longue durée
** en difficulté



- **86%** ont plus de 26 ans

- **51%** hommes
- **49%** femmes

TYPE DE CONTRATS SIGNÉS

- **46%** CDD de 6 mois et +
- **25%** CDI
- **10%** Intérim
- **2%** création d'entreprise

15% secteur public

TYPE D'EMPLOYEURS

associations **12%**

1% particuliers



49%

ENTREPRISES

Un accompagnement « sur-mesure » pour faciliter l'accès à l'emploi

Créés en 1990, les PLIE sont des plateformes territoriales qui coordonnent et mettent en œuvre des programmes et des actions en matière d'insertion, d'emploi et de formation sur un territoire défini, pour un public éloigné de l'emploi.

Repères

En 2015, 150 PLIE ont regroupé **plus de 4 400 communes et plus de 19 millions d'habitants**

Fonctionnement

Les PLIE se fondent sur des diagnostics partagés par tous les acteurs « parties prenantes » des questions d'emploi et d'inclusion du territoire : collectivités territoriales, Etat et acteurs sociaux et économiques concernés.

Ils s'appuient sur une gouvernance partagée :

- Les élus locaux (maires, présidents d'intercommunalités) pour le pilotage
- Les collectivités locales, établissements intercommunaux (EPCI) pour la mise en œuvre
- Les associations, groupements d'intérêt public (Maison de l'Emploi), établissements intercommunaux, etc. pour la réalisation des projets.

Les PLIE réalisent et accompagnent des actions efficaces et probantes grâce à la conjugaison de leur savoir-faire et aux crédits du Fond Social Européen (50% du financement).

4 missions fondamentales qui en font la richesse et l'originalité (voir annexe)

- Mettre en place un accompagnement très renforcé des personnes éloignées de l'emploi
- Animer le territoire dans une démarche partenariale
- Réaliser une ingénierie d'actions concourant au développement local
- Assurer le financement des actions

Un référent unique

Au centre de ce dispositif, le référent ; il assure un accompagnement « sur-mesure » de 80 personnes en moyenne sur une durée de 27 mois. Le plus souvent employé par les agences Pôle emploi, les Missions locales, les CCAS, des associations...le référent est en général financé par le PLIE et coordonné par l'équipe d'animation du PLIE.

Public cible

- Allocataires des minima sociaux
- Jeunes peu ou pas qualifiés
- Seniors
- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Travailleurs handicapés
- Toute personne en difficulté d'insertion sociale et professionnelle

5 ETAPES INCONTOURNABLES POUR LE RETOUR A L'EMPLOI DANS LES PLIE

1 - Lever les freins à l'emploi

Avant le retour à l'emploi, il s'agit de lever les obstacles qui peuvent freiner la démarche : surendettement, logement, barrière linguistique, santé physique et psychique ...

Image de soi : ateliers « S'accepter pour avancer » - création de liens avec les associations locales – PLIE de Villeneuve d'Ascq (2015)

2 - Orienter

Les PLIE financent des bilans de compétences et mènent différentes actions de « découverte des métiers » pour définir un projet professionnel.

Atelier « Parcours de découvertes de métiers » en trois étapes : exploration (connaissance de l'environnement professionnel), découverte des métiers (stage en entreprise), validation du projet puis mise en place d'un plan d'action - PLIE de la Communauté d'Agglomération d'Evry – Centre Essonne (2015)

3 - Proposer des « étapes emploi »

Des « activités économiques » via des contrats aidés, courts CDD, missions d'intérim... ou des formations donnent une nouvelle perspective sur le chemin de la réinsertion.

Chantier d'insertion « hygiène et maintenance » exclusivement pour des femmes afin d'acquérir les techniques de nettoyage – PLIE du Pays de Brest (2015)

4 - Former

Les PLIE proposent des formations adaptées au projet professionnel ou pour répondre au recrutement d'entreprises qui s'installent ou se développent sur le territoire.

Sessions d'initiation aux métiers de la restauration collective (105 h dont 35 en entreprise), aux métiers de l'hygiène et de la propreté (70 h) – PLIE des Hauts de Garonne (2015)

5 – Accompagner jusqu'à dans l'emploi durable

Le référent réalise un diagnostic des compétences, des difficultés et des attentes du participant, il co-construit avec lui son parcours d'insertion et en coordonne les étapes, puis il assure un suivi dans l'emploi durant les six premiers mois.

Pour aller plus loin : <https://www.ville-emploi.asso.fr/wp-content/uploads/docs/ConsoPLIE-2015-c.pdf>

QUATRE MISSIONS FONDAMENTALES QUI FONT LA RICHESSE ET L'ORIGINALITE DU DISPOSITIF

Ces 4 fondamentaux doivent être conjugués ensemble car ils sont interactifs, se nourrissant et se complétant l'un l'autre.

Mettre en place un accompagnement très renforcé des personnes éloignées de l'emploi

Marque de fabrique des PLIE, il s'agit d'un accompagnement sur-mesure, individuel et personnalisé, avec un nombre limité de participants suivis par chaque référent. Il s'effectue en réseau avec les acteurs du territoire, sans limite de durée, en articulant des actions individuelles et collectives. Chaque parcours est adapté au besoin de la personne, avec des rendez-vous fréquents jusqu'à l'accès à l'emploi et pendant les 6 premiers mois dans l'emploi pour garantir son insertion durable.

Animer le territoire

Clef de voûte du PLIE, l'animation territoriale s'effectue dans une démarche partenariale en mobilisant et coordonnant les acteurs et en organisant la cohérence des politiques, des mesures et des actions sur le territoire à 4 niveaux :

- De la personne en parcours d'insertion professionnelle avec un référent unique
- Des acteurs locaux, co-constructeurs des étapes de parcours (communes et EPCI, service public de l'emploi, services techniques des Conseils régionaux et départementaux, fédérations professionnelles, organismes de formation, SIAE, associations locales)
- Des politiques (de l'Etat, de la Région, du Département, des EPCI et des Communes du territoire) pour qu'elles contribuent à la réussite du projet commun qu'est le PLIE
- Des employeurs et de leurs organisations représentatives (Chambres consulaires, fédérations professionnelles) ainsi que des services de développement économique des collectivités.

Réaliser une ingénierie d'actions concourant au développement local

Le PLIE impulse des actions locales innovantes, autant que possible, fondées sur un diagnostic territorial, adaptées aux besoins des participants mais aussi aux besoins économiques du territoire et complémentaires du droit commun. Le PLIE propose également une offre de services spécialisée en direction des employeurs (médiation à l'emploi, pré-recrutement et accompagnement dans l'emploi...).

Assurer l'ingénierie financière

Le PLIE est aussi une plateforme financière. Il mutualise et gère des financements, notamment ceux du Fonds social européen au regard duquel il est « Organisme intermédiaire » et donc autorisé à la redistribution de tout ou partie des crédits publics à des organismes tiers. Ce financement est une réelle plus-value pour réaliser l'accompagnement personnalisé via les postes de référents PLIE.

CLAUDE SOCIALE



ALLIANCE VILLES EMPLOI

D'INSERTION ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI

RÉSULTATS 2015

10 072 187

heures d'insertion réalisées

+ 10% par rapport à 2014



1 884 **maîtres d'ouvrage engagés**



27 182 **marchés passés
ou en cours sur la période**

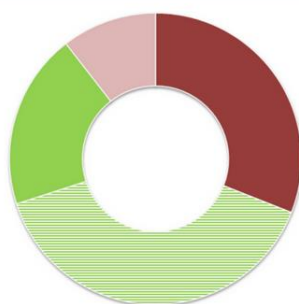


38 014
contrats signés



11 989
entreprises impliquées

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR ÂGE



■ Moins de 26 ans
■ 26-40 ans
■ 41-50 ans
■ Plus de 50 ans

LES 5 MÉTIERS LES PLUS OCCUPÉS

- 1 - Construction, bâtiment et travaux publics
- 2 - Services à la personne et à la collectivité
- 3 - Agriculture, pêche, espaces naturels et espaces verts
- 4 - Transport et logistique
- 5 - Hôtellerie, restauration, tourisme et loisirs

Données issue du rapport de consolidation nationale des résultats de la clause sociale 2015 - Publié en 2016 par ALLIANCE VILLES EMPLOI - alliance-emploi.asso.fr

Réserver des heures de travail à un public en insertion

Tout donneur d'ordre qui lance un marché public peut intégrer une clause d'insertion sociale dans son marché (collectivités, bailleurs, promoteurs privés, administrations, hôpitaux, Etat, etc.).

Repères

En 2015, 253 structures ont porté le dispositif de gestion de clauses sociales grâce à 318 facilitateurs (438 à ce jour).

Une disposition contractuelle en faveur de l'insertion

La clause sociale, née en 1993 (précédemment dénommée « mieux-disant social »), est une disposition contractuelle qui permet de réserver des heures de travail à un public en insertion (en général un effort de 5% d'insertion est demandé aux entreprises).

L'entreprise peut se faire aider par la Maison de l'Emploi ou le PLIE pour rencontrer des personnes en recherche d'emploi éligibles à la clause insertion. Grâce à ce dispositif, le demandeur d'emploi peut intégrer une entreprise, découvrir un métier, se créer une expérience professionnelle ou appréhender le monde du travail et ainsi (re)trouver le chemin de l'insertion.

Le rôle central du facilitateur

Le facilitateur, fonction créée au sein des PLIE et des Maisons de l'Emploi (et parfois de collectivités territoriales), est l'interface entre les différents acteurs qui contribuent à la réalisation de la clause sociale, il :

- Conseille et accompagne les donneurs d'ordre publics et privés
- Anime et coordonne les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion dans la construction d'une offre d'insertion proposée aux entreprises
- Accompagne les entreprises dans la mise en œuvre
- Contribue au retour à l'emploi des publics en difficulté
- Capitalise et évalue les résultats par marché

Public éligible

La clause s'adresse à un public prioritaire rencontrant des difficultés d'insertion :

- Travailleurs handicapés
- Jeunes de moins de 26 ans sans qualification et/ou sans expérience
- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Habitant des zones urbaines sensibles
- Personnes de plus de 50 ans
- Bénéficiaires des minima sociaux

3 possibilités de mise en œuvre de la clause pour les entreprises

- La sous-traitance ou la cotraitance avec une entreprise d'insertion
- La mise à disposition de salariés par une entreprise temporaire d'insertion, une entreprise de travail temporaire classique, un GIEQ (groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) ou une association intermédiaire
- L'embauche directe via un CDD, CDI ou un contrat en alternance



1. Témoignages



3 QUESTIONS A JEAN-MARC GUILLEMBET, PRESIDENT DU PLIE TECHNOWEST (MERIGNAC – GIRONDE)

Quel est son parcours et pourquoi a-t-il pris la direction d'un PLIE ?

Depuis 2008, Jean-Marc Guillembet anime et coordonne l'activité du PLIE qu'il préside depuis 2014. Il y est entré alors qu'il était encore en activité professionnelle puisqu'il a fait toute sa carrière dans la banque. Adjoint au Maire, délégué aux finances, à l'économie et à l'emploi, il siégeait déjà à la mission locale. Une passion pour l'emploi, une grande puissance de travail et une mobilisation sans failles caractérisent Jean-Marc Guillembet qui se targue de présider la première structure de ce type à obtenir le trophée national de la diversité. Un travail de longue haleine pour faire avancer la cause dans toutes ses dimensions et une récompense pour cette équipe de 10 personnes.

Le PLIE existe depuis 20 ans. Il est situé à Mérignac, 2^e ville de Gironde ; il couvre un territoire de 10 communes d'environ 170 000 habitants. C'est l'exemple typique d'un travail d'animation et de coordination des politiques d'insertion sur un territoire. Il est né d'une volonté de rapprocher la mission locale à vocation économique et l'insertion professionnelle. Il fallait sortir du chacun pour soi pour être plus performant !

Quelles sont les spécificités du territoire ?

Dans l'agglomération, il y a quatre PLIE. C'est un secteur très industrialisé avec beaucoup d'emplois très qualifiés : de grandes entreprises liées au secteur de la défense y ont leurs centres de production tels que Thalès ou Safran notamment. Cela concerne plus de 50 000 emplois pour une population active de 350 000 personnes.

10 à 15 % de cette population reste en marge de l'emploi, elle se caractérise par un très faible niveau de qualification et de diplôme (niveau 5 et infra).

Pour répondre aux évolutions sociologiques, il a fallu faire preuve de beaucoup d'adaptabilité et de sensibilisation des entreprises. La clause sociale est l'outil le mieux adapté aux PLIE car elle permet notamment dans les marchés publics de jouer pleinement son rôle d'insertion. La lutte contre la discrimination est en effet le fer de lance de ce PLIE qui a obtenu le double label de l'Etat et qui également signé la Charte LGBT. Elle lui permet de veiller à l'insertion des femmes battues ou d'anciennes prostituées, mais aussi d'accompagner des personnes en situation complexes ou en manque de mobilité.

Quel regard porte-t-il sur les actions menées ?

La relation avec les entreprises est primordiale et elle a changé. Le rapport de forces n'est plus le même. Ainsi, il y a des entreprises au sein du Conseil d'administration du PLIE. L'entreprise est rassurée et peut alors modifier ses pratiques. Ils ont d'ailleurs créé un cercle des managers

responsables où ces derniers acceptent spontanément d'accompagner et d'aider des titulaires de RSA ou du grand public. De plus, le PLIE est tout à fait indiqué car il permet le partage des objets communs et est bien adapté aux entreprises. Il permet un accompagnement humain, personnalisé et sur-mesure !



2. Témoignages



3 QUESTIONS A YOHAN DAVID, PRESIDENT DE LA MAISON DE L'EMPLOI DE BORDEAUX (GIRONDE)

Quel est son parcours et pourquoi a-t-il pris la direction d'une Maison de l'Emploi

Syndicaliste, venant de la société civile, Yohan David a un parcours de militant associatif derrière lui. Il s'est toujours intéressé aux relations humaines (il était délégué syndical à Pôle Emploi et conseiller prudhommal). Lorsqu'il rejoint la Mairie de Bordeaux, lui échoit très vite la délégation de l'Emploi et de l'ESS⁸. Son expérience professionnelle passée lui a donné le goût de la relation humaine et des échanges privilégiés, mais également celui des négociations. Des qualités qu'il mettra à profit en coordonnant des actions partenariales avec les entreprises et les différentes parties prenantes.

Ce qu'il a constaté c'est une trop grande étanchéité entre les différents secteurs et un manque de coordination (un rôle que remplit parfaitement la Maison de l'Emploi). Le challenge qui le passionne, c'est de créer des partenariats innovants entre les différents acteurs et que les entreprises puissent s'approprier les outils.

Quelles sont les spécificités du territoire ?

Depuis que la ville de Bordeaux a été inscrite au patrimoine de l'Unesco, c'est le tourisme et le commerce qui sont créateurs d'emplois. Le solde net des emplois en 2016 est d'ailleurs positif avec 7 000 emplois. Avec l'agglomération de Bordeaux, le travail s'est porté sur la bonne adéquation entre les recrutements et les chercheurs d'emplois.

Un exemple ? Proposer des formations liées au tourisme à chaque chercheur d'emplois dans le secteur du commerce, aider les entreprises à mieux profiler leur recrutement et les sensibiliser via la clause sociale. Et cela s'avère une grande réussite.

Sur le chantier du nouveau Stade de Bordeaux par exemple, ce sont 143 contrats de travail au profit de 123 personnes. Le nombre total d'heures d'insertion a atteint 78 827 heures de travail, soit 125 % de l'objectif initial ! De nombreuses femmes ont pu en profiter, ce qui a un effet bénéfique sur la lutte pour la parité et contre la discrimination⁹

⁸ Economie sociale et solidaire)

⁹ <http://www.emploi-bordeaux.fr/clause-d-insertion-grands-chantiers/91-actualites/actualites-clauses-d-insertion/458-bilan-clauses-insertion-nouveau-stade.html>



Quel regard porte-t-il sur les actions menées ?

Il est enthousiaste en ce qui concerne le rôle de coordination et fédération de la Maison de l'Emploi qui porte également le PLIE de Bordeaux. Cela permet de faire dialoguer des mondes qui, sans cela, ne se connaîtraient pas. L'entreprise elle-même va *de facto* améliorer ses pratiques ou porter un regard différent sur celles-ci (Par exemple, comment fidéliser ses salariés ou améliorer l'accueil des nouveaux arrivants).

C'est évidemment bénéfique pour la ville qui joue alors son rôle d'intégrateur. Il faudrait que ces politiques territoriales soient mieux connues et plus visibles encore car elles sont vraiment complémentaires de leurs corollaires nationaux.



3 QUESTIONS A PATRICK ROGER, PRESIDENT DE LA MAISON DE L'EMPLOI DU BASSIN DE STRASBOURG (ALSACE)

Quel est son parcours et pourquoi a-t-il pris la direction d'une Maison de l'Emploi

Patrick Roger est tout d'abord courtier en assurances, et c'est toujours son métier actuel. Il s'est installé dans un quartier dit sensible : Neuhof¹⁰. Il s'est très vite intéressé à la vie du quartier dans lequel il avait implanté son entreprise de 20 salariés. Il est devenu président du centre socioculturel. Cela lui a donné un regard avisé sur les besoins de la population qui connaissait un taux de chômage bien plus haut que la moyenne nationale ou que d'autres endroits dans la ville. C'est en effet une zone franche où le taux de chômage frôle les 21 % et atteint même le pic de 40 % chez les jeunes. Parallèlement, Patrick Roger est aussi très actif au sein de la mission locale et des Relais Chantiers.

Quelles sont les spécificités du territoire ?

Tout d'abord, le quartier Neuhof est l'un des plus défavorisés de la ville. Avec « Emploi et vous », il a souhaité redonner une vision d'avenir sur l'emploi avec :

- Des emplois d'accueil
- De l'économie circulaire
- L'amélioration de l'employabilité.

Ensuite, développer et améliorer les emplois transfrontaliers. Un calcul simple : en Allemagne, juste de l'autre côté du pont, le taux de chômage est de 3 %, pour 10 % côté français.

La région, de part et d'autre des frontières, regroupe un peu plus d'un million d'habitants. Dans cette aire dénommée Eurodistrict, les relations économiques sont devenues plus nombreuses. Avec les Fonds européens (FSE), une grande campagne de communication pour l'Emploi dénommée Intereg a été initiée et promue. Le nouveau tramway sera inauguré très prochainement. Il reliera les deux rives du Rhin et permettra de faciliter l'emploi. Les deux organismes étatiques chargés de l'Emploi se sont également associés (Emploi 360 °) et sur les bords du Rhin, un lieu de création d'entreprises verra le jour. Autant d'initiatives qui ont redonné une dynamique pour l'emploi.

¹⁰ <http://www.dirigeant.fr/011-347-Patrick-Roger-un-acteur-engage-dans-sa-cite.html>



Quel regard porte-t-il sur les actions menées ?

Un nouvel élan a été insufflé sur les 33 communes alsaciennes. Quant à quartier de Neuhof, sur les 200 « perdus de vue », 100 ont retrouvé un emploi. Avec la clause sociale, sur trois ans, 3 jeunes sur 5 auront un métier. On ne peut nier la légitimité de la MDE. La coopération, le partage, la co-construction sont à mettre à l'actif de la MDE.



3 QUESTIONS A MARC DETOURNAY, PRESIDENT DE LA MAISON DE L'INITIATIVE ET DE L'EMPLOI DU ROUBAISIS (MIE)

Quel est son parcours et pourquoi a-t-il pris la direction d'une Maison de l'Emploi

Dès son plus jeune âge, Marc Detournay a eu le goût de la chose publique. C'est donc tout naturellement que, depuis 30 ans, il s'est engagé dans la vie associative puis dans l'action politique en parallèle de sa carrière professionnelle. Lorsque la ville change d'édile, il y a deux ans, c'est donc pour lui l'occasion de prendre la présidence de la Maison de l'Emploi. Il a un credo : "Chaque territoire est différent, et le territoire c'est la porte d'entrée !"

Quelles sont les spécificités du territoire ?

Trois chiffres illustrent concrètement la situation du territoire roubaisien : 30 % de chômage, 42 000 postes de travail, une population active de 350 000 personnes très diversifiée.

Beaucoup d'actions sont réalisées pour jouer sur la mobilité et permettre de ramener les personnes à égalité de chances.

Parmi celles-ci, « Roubaix, terres de Talents » a permis de travailler dans l'agglomération lilloise par filières. A Roubaix, l'un des talents c'est le numérique : il y a bien sur OVH et Microsoft mais aussi des petites entreprises du numérique, moins connues mais prometteuses en terme d'embauches.

Ces dernières n'arrivaient pourtant pas à recruter, d'où l'initiative du Printemps du Numérique. C'était la troisième édition en 2016 : plus de 80 événements à l'extérieur ou au sein même des entreprises. Avec des résultats probants : cette année une entreprise va recruter plus de 30 personnes grâce à cette opération. On peut être en situation d'échec scolaire, mais après une formation en numérique se découvrir des talents pour la programmation.

D'autres actions sont menées avec la clause sociale et les contrats de professionnalisation plus de 15 000 heures d'insertion sur la Ville et des chantiers d'insertion pour des métiers qui n'auraient pas été choisis de prime abord par des jeunes tels que des métiers de coffreurs-bancheurs dans le BTP par exemple. Un métier très qualifié.



Quel regard porte-t-il sur les actions menées ?

Le travail au quotidien de la MIE s'apparente à de la dentelle : c'est du sur-mesure !

Il faut savoir faire de la détection des talents et des besoins et arriver à remettre en action les personnes en recherche d'emploi. Il faut également les accompagner pour les rendre plus mobiles, et surtout avoir des relais dans les quartiers. Il y a 180 personnes relais.

Notre MIE connaît parfaitement son territoire, ses rouages, sa population et c'est pour cela qu'elle est efficace.

ALLIANCE VILLES EMPLOI

28 rue du 4 septembre 75002 Paris 01 43 12 30 40

Marie Pierre Establie d'Argencé, Déléguée générale, ave@ville-emploi.asso.fr

Site web : <https://www.ville-emploi.asso.fr/>

Tiphanie Le Vezu, chargée de communication, ave@ville-emploi.asso.fr

RELATIONS MEDIAS

Agence Média Presse & Communication

Marie-Pierre Medouga - fondatrice

06 22 78 71 38 – 01 39 72 80 99 – agencerp@orange.fr

www.mp-c.eu - @mapyntonga

Assistée

De Martine Cartier : 06 15 23 28 59

Et de Claire Delestrade

Nous vous remercions de nous informer si vous diffusez tout ou partie ce dossier.

Retrouvez toutes les informations presse relatives à l'Alliance Villes Emploi [Ici](#)

Légendes & crédits

- Page de couverture : Animation interrégionale sur la clause sociale - à Nantes 28 février 2017 ;
- Page 2 : Maison de l'Initiative et de l'Emploi du Roubais
- Page 5 : Comité de pilotage des clauses d'insertion de la Maison de l'Emploi de Bordeaux : un bilan plus que positif ! - 9 novembre 2016
- Page 13 : PLIE du Libournais
- Page 26 : : Journée de clôture « Ardurables » : découverte des métiers du fleuve à destination des collégiens, et des structures d'Accueil, de l'Information et de l'Orientation (AIO).
- Page 32 : Action de formation de la Maison de l'Initiative et de l'Emploi du Roubais